



Invalidite, licenciement, salaires erronés

Par romdim, le **05/07/2016** à **07:43**

bonjour

J'ai été en arrêt de travail le 14 février 2013. En date du 1er juin 2015, j'ai été déclaré en invalidité 2ème catégorie par la cpcam. J'ai informé mon employeur et lui ai envoyé l'attestation. DE juin 2015 à décembre 2015, celui-ci n'a fait aucune démarche et à continué de me versé mes salaires. Sur mes bulletins de salaires, il y notifiat toujours les indemnités journalières, que ni lui ni moi percevions. Bref fin décembre 2015, il s'est aperçu qu'il ne touchait pas de subrogation de la cpcam, et pour cause, puisque je n'étais plus en maladie. En avril j'ai été licenciée, déclarée inapte par la médecine du travail.

Le problème, c'est que mon employeur, lors de mon licenciement a jugé bon de me refaire tous mes bulletins de salaires de juin 2015 à décembre 2015, à 0. Donc pour la même période, j'ai un bulletin de salaire faux puisqu'il u est mentionné des LJ, et un bulletin de salaire à 0 (celui qu'il m'a refait au mois d'avril 2016, pour période de juin 2015 à décembre 2016).

Lors de mon licenciement.

Sur l'attestation pôle emploi, les montants des 12 derniers mois sont à 0. Mon employeur me demande de lui rembourser cette période de juin 2015 à décembre 2015.

je vous remercie Cordialement